



APPRÉHENDEZ ET RÉUSSISSEZ AU MIEUX LE DÉPART !

Structures employant des salariés

Être accompagné pour le départ d'un salarié est bénéfique pour votre entreprise !

1 Sécurisation des procédures

3 Optimisation des délais
de procédures

2 Limitation des risques prud'homaux



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Un de mes salariés souhaite **quitter l'entreprise**. Quelles sont les formalités à accomplir ?
- > Je souhaite **licencier un salarié** ; la période est compliquée.
Puis-je faire un licenciement économique ?
- > Je sais que la procédure de licenciement est précise et présente des risques.
J'ai besoin d'être **accompagné**.
- > Il y a aussi toutes les **formalités et procédures** inhérentes à ce départ :
solde de tout compte, document Pôle Emploi, rupture transactionnelle...

Nous avons des solutions à vous proposer !



Départ d'un salarié :
appuyez-vous sur nous !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des **professionnels** dédiés et spécialisés
- 2 Une écoute **disponible et réactive** pour des procédures fluides
- 3 Une **assistance complète** aux formalités administratives
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Analyse et approche en fonction du motif de départ
 Calculs financiers **induits**
 Mise en place des **procédures** inhérentes
Rédaction des documents de sortie
Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



CABINET
CHAUSSINAND

Adhérent



Membre



www.cabinet-chaussinand.fr
contact@cabinet-chaussinand.fr

6, Bd Alexandre de Fraissinette
Résidence « Le Xénon »
Allée B « Netbureautique »
42100 **St Etienne**
Tél. 04 75 33 22 00

63 avenue de l'Europe
07100 **Annonay**
Tél. 04 75 33 22 00